



HAL
open science

Un franchissement du milieu du XIe siècle à Blois

Viviane Aubourg, François Blondel, Didier Josset

► **To cite this version:**

Viviane Aubourg, François Blondel, Didier Josset. Un franchissement du milieu du XIe siècle à Blois. 41e Journées internationales de l'AFAM (Association Française d'Archéologie Mérovingienne), 2021, Chartres, France. hal-03661925

HAL Id: hal-03661925

<https://hal.science/hal-03661925v1>

Submitted on 8 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un franchissement du milieu du XI^e siècle à Blois

Dans le cadre du projet de synthèse urbaine du PCR Blois mené depuis 2013, l'axe de recherche du milieu ligérien est central. Il repose sur deux idées, d'une part l'intérêt évident des vestiges fluviaux dans la compréhension de l'évolution du développement urbain et d'autre part, la prise en compte de l'urgence d'étudier des aménagements dont la dégradation croissante était avérée. Les prospections subaquatiques et pédestres réalisées de 2013 et 2019 ont entraîné d'importantes découvertes, en particulier des restes de ponts de plusieurs périodes. Au-delà du strict intérêt sur la connaissance des techniques de construction, ces données nouvelles permettent une relecture du parcellaire et enrichissent notre compréhension de l'occupation du val et de la fabrique urbaine sur le temps long.

Depuis au moins le III^e siècle av. J.-C. franchir le fleuve dans le val de Blois est un enjeu stratégique, économique et politique qui dépasse bien souvent les seuls intérêts locaux. À La Tène finale (deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.) ou

au changement d'ère, un pont est construit. Il sera en usage durant le I^{er} siècle et connaîtra de nombreuses réfections. Un autre franchissement est ensuite édifié au même emplacement, peut-être dès la première moitié du II^e siècle. Il sera réaménagé plusieurs fois jusqu'à la moitié du III^e siècle. On ne connaît rien du ou des systèmes de franchissement qui lui succéderont jusqu'au haut Moyen Âge.

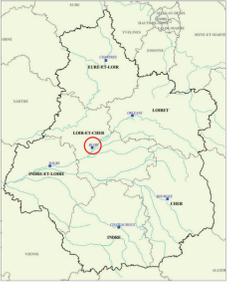
Sans doute à la faveur du rôle politique ascendant du comté de Blois depuis le début du IX^e siècle, sous le règne de Thibaud le Tricheur (vers 910-975), la renaissance urbaine s'accompagne de la création d'un pont qui inaugure un nouveau passage en amont des ponts gaulois et antiques. Les vestiges de trois caissons en témoignent.

La découverte en 2018 d'une autre fondation de pile à caisson, légèrement en amont des vestiges du pont précédent, se rapporte à un nouvel ouvrage édifié au milieu du XI^e siècle. La construction intervient sous le règne comtal de Thibaut III de

Blois (entre 1037 et 1089), arrière-petit-fils de Thibaud le Tricheur. Elle marque la création d'un axe de franchissement qui sera repris par le pont médiéval maçonné. En rive droite, elle confirme le rôle structurant majeurs de la Grand'rue qui file dans le fond de la vallée de l'Arrou et qui franchit le coteau pour rejoindre l'itinéraire terrestre Blois-Chartres. En rive gauche, elle entérine la mise en place d'une nouvelle connexion à la trame viaire.

Le caisson charpenté est placé dans l'axe de la Loire actuelle. Il est en partie situé sous une des piles du pont de pierre médiéval, ce qui entraîna sa destruction partielle. L'aménagement est constitué de pièces de chêne verticales et horizontales formant un caisson hexagonal de 46 m². Celui-ci est composé de cadres superposés sur au moins deux niveaux conservés dont les madriers horizontaux sont assemblés avec entaille et non en blockbau, emboîtement observé sur l'ouvrage du haut Moyen Âge.

La stabilité de la structure était assurée par les pieux verticaux et par un blocage interne.

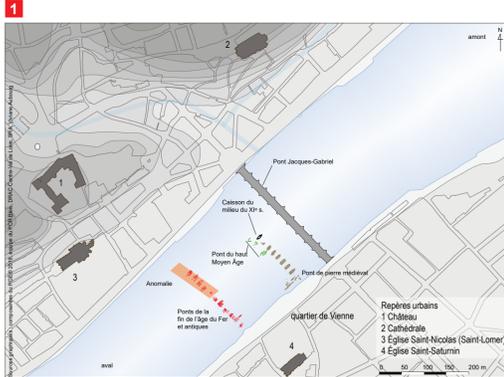


contenu scientifique
Viviane Aubourg (DRAC Centre-Val de Loire, SRA, 7324 CITERES-LAT)
François Blondel (Laboratoire Chrono-environnement - UMR 8249 CNRS-LFCE)
Didier Josset (Inrap, 7324 CITERES-LAT)

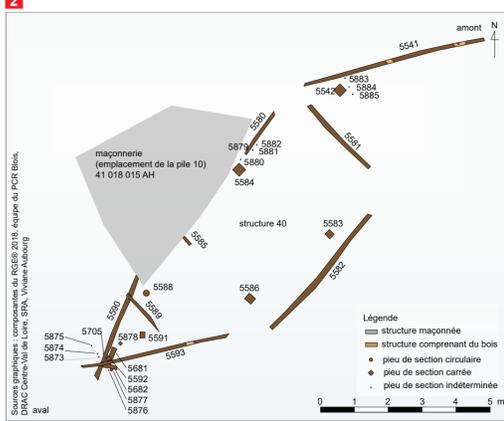
Projet collectif de recherche
Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours (2013, 2014-2016 et 2017-2019, 2020-2022)

sous la direction de Didier Josset
et Viviane Aubourg avec Philippe Blanchard, Ève Bolland-Bidaud, Stéphane Broussé, François Capron, Diane Carron, Jean-Philippe Chénier, Marjolaine De Muylder Julien Dez, Morgane Fringant, Hélène Froquet-Uzeli, David Gucker, Thomas Guillemand, Guillaume Hulin, David Josset, Sylvia Jouanneau-Bigot, Amélie Laurent-Dehecq, Claude Le Doussal, Victorine Matouchek, Emmanuelle Mijac, Eymeric Morin, David Schmit, Marion Sévastides, Gaël Simon, Julie Viproux avec la participation bénévole de Bader Bader, Yann Bouffard, Bruno Costal, Matthieu Deminier, Daniel Elie, Thierry Ferreris, Thomas Grassy, Annie Labbé, William Laté, Jean-Pierre Latrémolière, Johan Queller, Pierre Schiha, Jérôme Schmit, Sylvie Serre et Guy Vorlet.
À tous, nos sincères remerciements, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, quai Abba-Grégoire à Blois, pour son aide logistique inestimable.

1 Localisation
Le caisson est placé en amont des vestiges des trois caissons attribuables au haut Moyen Âge.



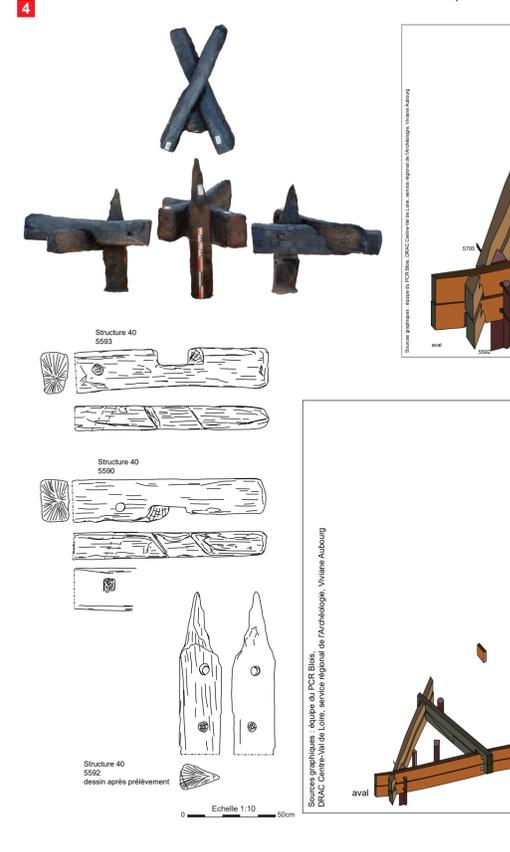
2 Le caisson
De plan hexagonal, il est formé de cadres superposés composés de madriers horizontaux. L'ouvrage mesure 14,46 m de long dans le sens du courant et 4,64 m de large. Pour les pieux isolés verticaux ou supposés tels, compte tenu du contexte fluvial abondamment aménagé durant tout le Moyen Âge, seuls ceux de section carrée avérée se rapporteraient à la pile du XI^e siècle. Peu nombreux, ils forment un plan lacunaire, toutefois l'hypothèse avancée est qu'ils devaient soutenir les éléments horizontaux et ancrer le caisson dans la Loire.



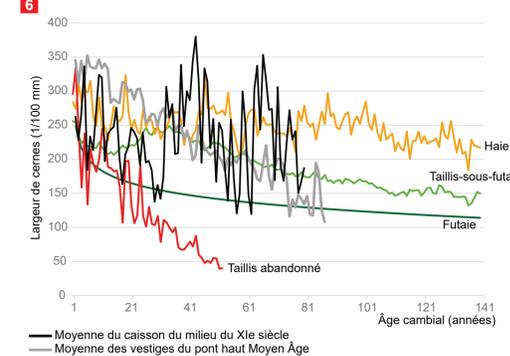
3 Pièces verticales et horizontales, toutes en chêne
Les dix pièces de bois disposées horizontalement ont une largeur comprise entre 0,10 et 0,20 m et une longueur qui varie considérablement selon leur état de conservation. Seules les sections des madriers 5581, 5541, 5590 et 5593, toutes rectangulaires, ont été observées. Elles sont comprises entre 100 cm² et 360 cm². Ces pièces sont grossièrement délimitées et aucune n'a été observée complète.



4 Les pointes
C'est à l'aval que la construction est la mieux conservée sur une hauteur de 1 m. L'ouvrage charpenté y est consolidé à l'intérieur, par le poteau de section triangulaire 5592, et peut-être à l'extérieur avec le pieu 5877. La pièce intérieure 5592 est fixée aux deux madriers assemblés à mi-bois 5590 et 5593 à l'aide de la cheville 5705 traversant l'ensemble de l'assemblage. Deux autres madriers 5681 et 5682 partiellement observés juste sous ces derniers, et assemblés avec le même procédé à

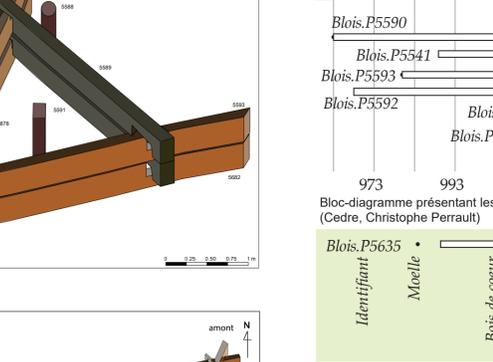


6 Bois et type de peuplement d'origine des bois
Les arbres sélectionnés forment un lot homogène, si l'on excepte deux pieux de petits calibres entre 8 et 12 cm de diamètre pour des âges entre 35 et 40 ans. Tous les autres calibres déterminés sont importants, avec des bois débités sur brin (5590, 5593), en demi-brin (5541) ou sur maille (5592). La croissance moyenne des bois couvre une période proche de 79 années. Les variations de largeurs de cernes sont révélatrices d'un environnement ouvert, mais aussi potentiellement soumises à des stress ou contraintes (proximité de cours d'eau ?), se rapprochant d'un type de peuplement de type haie, mais avec une amplitude entre les cernes larges et minces très importante. Le milieu semble avoir été ouvert et relativement constant durant la vie des arbres exploités. Il faut donc envisager un milieu d'approvisionnement en chêne limité ou encore d'un couvert forestier très sollicité, révélateur d'une modification du milieu depuis le haut Moyen Âge.



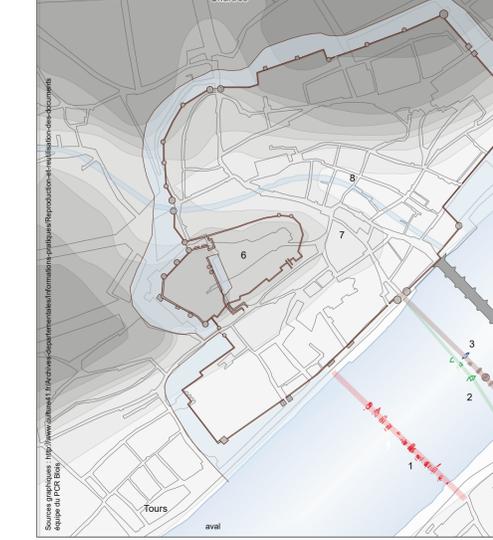
l'élément vertical 5592, suggère une superposition de cadres horizontaux. La base de l'ouvrage est donnée par la face inférieure du poteau 5592 qui devait reposée proche du fond du fleuve au moment des travaux.

5 Datation
L'étude dendrochronologique réalisée par le Cedre est basée sur l'analyse de six échantillons : cinq proviennent de la pointe aval (5590, 5593, 5592, 5878 et 5877) et un a été prélevé sur le madrier 5541 au niveau de la pointe amont. Les résultats des mesures réalisées sur les madriers ainsi que sur le poteau 5592, tous équarris, constituent un ensemble homogène daté de 1047 à 1072. Les deux prélèvements qui ont porté sur des pieux verticaux ont livré des résultats plus précis. Cela concerne la pièce 5578, à l'intérieur du caisson, et à l'extérieur, la pièce 5877 située au plus près de l'assemblage aval étudié. Les datations par la dendrochronologie correspondent à une coupe faite durant l'automne ou l'hiver 1052-1053.



7 Synthèse
La position du franchissement édifié par Thibaut III de Blois entérine un nouveau passage, en particulier avec une nouvelle connexion au réseau local en rive gauche. En rive droite, l'axe confirme le statut et le rôle structurant majeurs de la Grand'rue. Une interrogation est aussi de savoir si ce nouvel ouvrage correspond à celui qui est mentionné dans un acte de 1089. Par ce document, le comte de Blois, Étienne, confirme en effet à l'abbaye de Pontlevoy la possession de deux moulins situés près ou sur le pont de Blois « *duos molendinos ad pontem Ligeris* ». S'agissant en fait de la confirmation d'un don fait par son père Thibaut III, le pont et ses ouvrages existaient au moins depuis 1078. On peut donc supposer comme très probable que les vestiges de la pile à caisson de bois se rapportent bien au pont dont il est ici question.

Les franchissements superposés au parcellaire de 1810 et à l'enceinte urbaine du XIII^e siècle



Les observations archéologiques faites en 1941 par F. Lesueur sur une arche de pierre en rive droite permettent aussi d'estimer la durée de vie du franchissement. Le fait que le rempart du XIII^e siècle soit stratigraphiquement postérieure aux maçonneries de l'arche de pierre donne un *terminus ante quem* à cette construction dont on imagine qu'elle a pu se substituer au pont de bois. Ensuite, à partir des caractéristiques techniques, l'auteur affirme que la construction « *ferait plutôt penser à un travail du XII^e siècle que du XI^e* », distinguant par-là même, l'arche conservée, du pont mentionné en 1089. Il est finalement envisageable qu'un pont de bois du milieu du XI^e siècle ait été remplacé par un premier pont de pierre, peut-être au XII^e siècle, lui-même reconstruit, voire profondément modifié vers la fin du XIII^e siècle, peut-être à la suite des vastes travaux de construction de l'enceinte urbaine.

